

Communiqué de presse

EMBARGO : jeudi 23 mars à 11h45

Loi climat : prendre ses responsabilités

Flüeli-Ranft, le 23 mars 2023. L'Alliance Climatique s'engage pour une politique climatique responsable et ambitieuse en Suisse : un OUI à la loi climat le 18 juin 2023 est un premier pas dans cette direction. La campagne OUI, qui bénéficie d'un large soutien, a été lancée aujourd'hui à Flüeli-Ranft, au centre de la Suisse, sous le slogan « Protégeons ce qui compte ».

Selon le rapport du GIEC publié lundi, les conséquences de la crise climatique sont plus graves que ce que l'on pensait jusqu'à présent. « Nous sommes aujourd'hui dans une situation d'urgence », a déclaré Sonia Seneviratne, co-auteur du rapport, avant d'ajouter : « Chaque réchauffement supplémentaire augmente le risque d'événements extrêmes d'une ampleur encore inconnue ou de changements globaux massifs et abrupts ». La Suisse en tant que pays alpin est particulièrement touchée par les conséquences de la crise climatique.

« Protégeons ce qui compte »

« Rien que l'été dernier, les glaciers suisses ont perdu plus de 6% de leur masse. Le recul des glaciers est un appel au réveil » a déclaré la co-responsable de la campagne Sophie Fürst lors du lancement de la campagne à Flüeli-Ranft et a ajouté : « Ensemble, nous devons stopper le réchauffement climatique. En votant oui le 18 juin, nous protégeons ce qui compte ». La loi fédérale sur les objectifs de la protection du climat, l'innovation et le renforcement de la sécurité énergétique, nom complet de la loi climat, protège la population, ses moyens de subsistance et la nature.

Sortir de la dépendance aux énergies fossiles, atteindre le zéro net

La Suisse doit apporter sa contribution à la lutte contre la crise climatique. La réduction de ses propres émissions est un pas important vers la justice climatique. Avec cette loi, la Suisse se fixe des objectifs clairs qui lui permettront d'atteindre progressivement la neutralité climatique. En votant OUI, les votants assument leur responsabilité envers les générations actuelles et futures. Grâce à cette loi, la dépendance aux énergies fossiles étrangères prendra fin au plus tard en 2050.

L'Alliance Climatique revendique davantage

« La loi climat est un premier pas vers une politique climatique responsable en Suisse », commente Christian Lüthi, directeur de l'Alliance Climatique. Mais pour répondre à l'urgence de la crise climatique, l'Alliance Climatique continue de revendiquer au moins :

- une reconnaissance claire que la Suisse est elle-même responsable de la réduction de ses émissions, sans reporter cette responsabilité sur l'étranger ;
- des objectifs intermédiaires basés sur un budget d'émissions basé sur la science et sur l'objectif de 1,5° de l'accord de Paris ;
- au moins 1 milliard de francs par an au financement international du climat, pour soutenir les pays les plus pauvres dans la lutte et l'adaptation à la crise climatique.

Informations complémentaires :

- Site web de la campagne : <https://oui-loi-climat.ch/>

Kontakt:

- Sophie Fürst, co-directrice de la campagne, Association suisse pour la protection du climat, sophie.fuerst@klimaschutz-schweiz.ch / 079 321 88 74
- Loïc Schwab, communication, Alliance Climatique, medias@alliance-climatique.ch
medias@alliance-climatique.ch / 079 766 96 20